



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : 12 Octobre 2026

Numéro de la délibération : DEL/BCH/ST/26/10/219

Dates Convocations 05/10/2026 Date Affichage 05/10/2026 Nombre de Conseillers : - en exercice 27 - présents 21 - procuration 05 - absents 01	Le Douze Octobre Deux Mille Vingt Six à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie. <u>PRESENTS 24</u> : Patrice BERNARD ; Vincent ROIRAND ; Corinne ROUET ; Bernard NOURY ; Mathieu RIOU ; Virginie GIRARD ; Yannick RIVALIN ; Fabien DULON ; Sébastien GAUTIER ; Louis DUPONT ; Nathalie BARBOTIN ; Manon PLESSIS ; Leslie DOUX ; Maryline SAUVADET ; Benjamin RATOUIT ; Marika ANDRÉ ; Eddy LAURENT ; Christine LE BRIS, Christophe DUPONT ; Laure BARAULT ; Valérie VOISIN. <u>PROCURATIONS 05</u> : Jacqueline TURBE, Camille DECONINCK, Joanna BURGAUD, Alain MOUSNIER, Gaëlle CHAPUT à Bernard NOURY, Mathieu RIOU, Benjamin RATOUIT, Laure BARAULT, Valérie VOISIN. <u>ABSENTS 01</u> : Cyril TARAUD <u>SECRETAIRE</u> : Manon PLESSIS
---	---

DEPOT D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME : TRANSFORMATEUR RUE DES USINES

Rapporteur : Mathieu RIOU

Suite à la future démolition du bâtiment rue des Usines, aux projets envisagés dans le secteur et à des contraintes techniques en lien avec la réglementation du concessionnaire, la commune doit créer un nouveau local transformateur sur la parcelle cadastrée 113 AK 61.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'habiliter Monsieur le Maire à signer et déposer la demande d'autorisation d'urbanisme ainsi que tout acte s'y rapportant.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-21 ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles Article R421-17 à R421-17-1(sous-section 1 : travaux et changements de destination soumis à déclaration préalable)

Considérant que par leur nature, les travaux rentrent dans le champ d'application d'une demande d'autorisation d'urbanisme

Considérant qu'il convient de donner l'autorisation à Monsieur le Maire de signer et déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme au nom de la commune.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (26 Pour ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION) :

- ♦ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer et à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour la création d'un nouveau local transformateur, rue des Usines, au nom et pour le compte de la commune ainsi que tout document nécessaire au dépôt, à l'obtention de l'autorisation susvisée et tout acte s'y rapportant.

L'Ile d'Yeu, le 13 octobre 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le maire,

 M. Patrice BERNARD
Patrice BERNARD
Maire de l'Ile d'Yeu
14 oct. 2026